

# LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 506 - 16 novembre 1989 - Prix 2,50 F

SPÉCIAL NANTES

18 et 19 novembre

1989

FÊTE  
DE  
NANTES

PARC  
DE  
BEAUJOIR

POLITIQUE

avec

**Jean-Claude  
GAYSSOT**

ARTISTIQUE

avec

**Rachid  
BAHRI**

Page 5

## **SAMEDI ET DIMANCHE : LA FÊTE DE NANTES**

Des milliers de manifestants à Nantes le 19 octobre, à Saint-Nazaire le 14 novembre à l'appel des U.D. C.G.T., C.F.D.T., F.O., et de la section locale de la F.E.N. pour les libertés, les salaires, les conditions de travail et l'emploi.

Dans le même temps, la lutte exemplaire des salariés des Chantiers pour la défense des statuts et l'augmentation uniforme des salaires de 1 500 F, en est à sa huitième semaine.

Cette lutte est porteuse de l'exigence massive qui monte, des cheminots aux salariés des Finances, de ceux des P.T.T. à ceux de la SEMITAN, des salariés d'E.D.F. à ceux du Bâtiment : salaires, emplois, libertés, défense du statut.

Encouragés par la politique du gouvernement Rocard, la droite et les patrons pavoisent, les dirigeants et les élus socialistes tergiversent, tentent de gagner du temps.

Les salariés mesurent de plus en plus que la seule force politique sur laquelle ils peuvent compter dans la lutte comme à l'Assemblée Nationale ou les collectivités locales, c'est le Parti Communiste et ses élus.

La pétition pour exiger la mise à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale de la discussion et du vote du projet de loi déposé par les députés communistes pour porter le S.M.I.C. à 6 500 F, rencontre un écho de plus en plus grand.

L'idée grandit que cette revendication peut être satisfaite et que pour cela les trois députés socialistes du département : J.-M. Ayrault, J. Floch, Marie-Madeleine Dieulangard et le sénateur F. Autain, doivent cesser les discours démagogiques de soutien aux luttes, et passer aux actes en se prononçant pour le S.M.I.C. à 6 500 F à l'Assemblée Nationale.

Tout le reste n'est qu'échappatoire et faux-semblant.

**LA FÊTE DE NANTES** sera, avec Jean-Claude GAYSSOT, secrétaire du Comité Central et député communiste, un moment fort de cette bataille pour le S.M.I.C. à 6 500 F, les salaires, les libertés, le logement, l'emploi, pour faire grandir l'exigence d'une autre politique.

Nous vous invitons à y prendre toute votre place. Alors, à samedi et à dimanche.

**Gilles BONTEMPS,**  
Secrétaire de la Fédération  
de Loire-Atlantique  
du Parti Communiste Français.

## **AVEC LES TRAVAILLEURS DE LA NAVALE**

La direction des Chantiers de l'Atlantique voulait saper le moral et affaiblir le mouvement revendicatif.

Elle a été mise en échec et le succès de la manifestation de mardi dernier à St-Nazaire a fait la démonstration que les travailleurs des Chantiers ne sont pas isolés.

Mais les travailleurs et leur famille ont besoin de solidarité face à l'intransigeance patronale.

Les quatre maires communistes ont décidé la gratuité de

mer aussitôt qu'il ne peut rien donner.

Il oublie, bien entendu, de rappeler que les dirigeants d'Alsthom, dont il est, se sont octroyé une augmentation de 9 000 F par mois en 1988, que les actionnaires se sont partagé, de 1981 à 1988, 1 milliard 223 millions de francs, actuels bien sûr.

Et ils ne veulent pas parler des 1 500 F demandés par les salariés. C'est trop fort !

Les patrons des Chantiers sont appelés à participer à un

A l'heure où ces lignes sont écrites, il était question d'un "médiateur".

Devant 3 000 travailleurs, sur le terre-plein de Penhoët, René Magré affirmait : « Nous ne sommes pas demandeurs, mais nous sommes toujours prêts à discuter, seulement pas sur n'importe quoi ».

Et il précisait avec force : « Je le dis tranquillement pour que tout soit clair ici, sur le terre-plein de Penhoët, les



Débrayage devant le paquebot.

la cantine scolaire pour les enfants. Le groupe communiste de St-Nazaire a demandé une mesure semblable dans cette ville. A Nantes, suite à l'intervention du groupe communiste, une aide va être apportée aux travailleurs nantais des Chantiers.

Ce soutien doit s'élargir. Les initiatives doivent se multiplier.

Le directeur des Chantiers, M. D'Acromont, reconnaît que « le pouvoir d'achat a stagné » mais c'est pour affir-

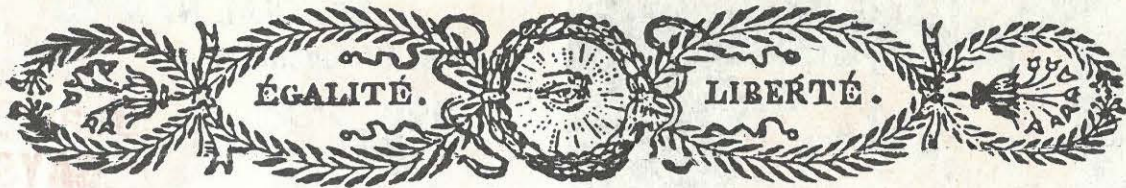
mer la construction navale.

Mais qui représentent le mieux cette industrie et son avenir ? Le patronat qui louck-oute, traîne les pieds devant les commandés, s'attaque aux acquis sociaux ? Non, ce sont ceux qui luttent, qui ont défendu cette industrie, qui veulent vivre dignement avec des salaires décentes.

Que la direction réponde aux revendications, ce sera plus utile.

revendications nous les avons élaborées ensemble : 1 500 F, statut, pré-retraite. C'est cela les revendications... c'est cela que nous voulons discuter... Les revendications c'est vous que ça regarde. La lutte c'est vous que ça regarde. C'est ça la condition de l'unité. C'est ça la condition de la victoire ».

La vraie question est bien là.



# A PROPOS DE LA TERREUR A NANTES

par Emilienne LEROUX

Nantes est l'un des points sensibles du territoire que balaie la guerre vendéenne : elle commande l'estuaire de la Loire, par où peut survenir un hypothétique appui anglais, et possède à ses portes la fonderie de canons d'Indret, la plus importante du pays. Aussi a-t-elle été attaquée le 28 juin 93 par les forces coalisées de « l'armée catholique et royale ». Le courage de ses habitants, la fermeté de son maire Baco, comme aussi le désarroi d'une partie des insurgés après que Cathelineau eût été blessé à mort place Viarme, lui ont valu d'être épargnée, mais, jusqu'en octobre, les Vendéens continuent d'être à peu près maîtres du terrain au sud de la Loire.

C'est alors qu'arrive Carrier, un de ces « chargés de mission » que la Convention délègue sur les points chauds du territoire. Sa tâche essentielle est de contribuer à battre les Vendéens. Il s'y emploie tout de suite, participant aux plans militaires aux côtés de Léchelle et de Kléber, et même aux actions qui allaient aboutir à la bataille de Cholet, échec décisif pour les contre-révolutionnaires.

C'est aussi à l'entretien des troupes républicaines que Carrier passe le plus clair de son temps. Nourrir l'armée, en pleine crise de subsistance, la vêtir, la chauffer, nécessitent des efforts incessants et entraînent la multiplicité des taxations, des réquisitions, des « emprunts » sur les personnes aisées.

Or, depuis quelques mois, les institutions administratives légales sont en veilleuse. Le pouvoir réel est passé aux mains du Comité Révolutionnaire mis en place par les prédécesseurs de Carrier. La chasse aux suspects a commencé dès l'été, entraînant des perquisitions et des arrestations souvent arbitraires. Comme en toute période de crise, il y a de faciles revanches à prendre sur le destin, pour certains médiocres qui ont su se placer en temps utile du côté du pouvoir nouveau. Mais il faut compter aussi avec l'état de tension nerveuse et moral dans laquelle se trouvent placés ceux qui ont accepté de prendre des responsabilités. « Ce n'était pas une vie que la nôtre, nos têtes étaient en feu, et cette fièvre révolutionnaire a duré une année entière. La Terreur, sur laquelle on a fait tant de commentaires, était l'effet naturel des souffrances des patriotes, de leur crainte d'être trahis à nouveau comme ils l'avaient été tant de fois » dira plus tard à Guépin l'un des protagonistes de ce drame.

Après leur défaite de Cholet et la longue tragédie de la « Virée de Galerne » pendant laquelle des dizaines de milliers de Vendéens, ayant franchi la Loire, ont tenté

de s'emparer du port de Granville, puis ont dû reculer lentement, laissant derrière eux d'innombrables victimes, c'est l'échec devant Angers, la tentative désespérée de reprendre Le Mans, puis l'écrasement à Savenay. De partout les prisonniers

et y faucher une population mal nourrie, à bout de nerfs.

C'est alors qu'intervient une décision horrible : il faut anéantir le trop-plein de prisonniers. Cela sera fait : des milliers d'entre eux sont fusillés dans les carrières de Gigant. Carrier a

peu à peu, et toute menace d'épidémie paraissant éteinte, que certains sentiments d'écœurement se fissent jour.

Contrairement du reste à ce qu'on pourrait penser, quand Carrier quitte la ville en mars 94, personne ne lui demande de ren-



LES NOYADES EN LOIRE.

vendéens affluent par milliers à Nantes.

A la fin de décembre, les prisons sont emplies au-delà du raisonnable, même le vaste entrepôt de café, qu'on a libéré pour accueillir les vaincus.

Les conditions d'hygiène de l'époque sont nulles, la nourriture détestable : à cette époque, la ville manque de ravitaillement, et les maigres rations accordées aux prisonniers semblent une charge insupportable pour la majorité de la population, très montée contre ces « brigands » dont tout les sépare : leur genre de vie, leurs convictions (Nantes est très anti-nobiliaire et anticléricale), leur attachement apparent à un système périmé dont la Révolution a fait surgir un monde nouveau.

Au bout de peu de temps, la situation est intenable dans les prisons ; de terribles épidémies s'y déclarent, qui entraînent tout de suite des centaines de victimes ; le typhus commence à sévir et atteint des gardiens et des pourvoyeurs de vivres. L'épidémie peut se répandre par la ville

participé à ce choix qui nous bouleverse, mais il n'est pas le seul décideur. Tout le comité révolutionnaire est impliqué dans ce drame.

Quant aux noyades en Loire, il y en a eu certes, même si elles sont moins nombreuses qu'on le dit dans la légende mais, bien qu'on fasse de Carrier l'inventeur de ce système d'anéantissement, aucune preuve décisive n'a pu, jusqu'à présent, démontrer qu'il en ait été l'instigateur. A vrai dire, comme le fait bien ressortir Alfred Gernoux dans son livre « Carrier le maudit », l'idée même de la noyade collective semble avoir jailli avec plus de vraisemblance du cerveau d'un Nantais. N'oublions pas que les pourvoyeurs d'esclaves de nos colonies antillaises n'hésitaient pas, en cas de mutinerie, à jeter à l'eau tout ou partie de leur vivante cargaison.

De toutes façons, pendant les mois de janvier et février 94, qui sont les mois de grande tuerie, Nantes connaît et tolère ces crimes, ayant voué aux « brigands » une haine totale. Ce n'est que

dre des comptes. C'est plus tard, après le 9 thermidor, qu'il est inquiété, non point à cause des fusillades de prisonniers, mais à cause de l'arrestation, en novembre 1793, de 132 notables nantais.

L'arrestation de ces bourgeois connus, leur long et pénible transfert à Paris, a beaucoup plus remué la ville que la liquidation des prisonniers dans les carrières de Gigant. Ces hommes étaient pour la plupart fortunés. L'un d'eux, le tanneur Leroux, avait des « affaires » en plusieurs points de l'Europe, et sa fortune était immense. Mais voilà qu'on vit une période hors des normes accoutumées. La possession d'une fortune qui, en temps ordinaire, vous met généralement à l'abri des principaux ennuis de l'existence, voilà qu'elle vous désigne comme « suspect ». Voilà qu'on trouve illégal que certains puissent s'enrichir du malheur des autres, qu'ils accaparent les denrées indispensables pour les revendre plus cher. C'est le monde à l'envers ! C'est le crime impardonnable. Beaucoup de jugements portés sur la Terreur restent inconsciemment imprégnés par cette impression de non-sens.

(à suivre)

## CONSEIL MUNICIPAL DE BATZ-SUR-MER

### LE T.G.V.

Le Conseil municipal de Batz-sur-Mer, avec son maire Pierre Le Berche, après avoir eu connaissance de l'arrêt du TGV au Pouliguen et à Pornichet en période estivale, se réjouit de cette décision, mais « s'étonne que la gare de Batz-sur-Mer ne soit pas concernée alors que le trafic voyageurs — particulièrement en fin de semaine avec le Village de Vacances de 460 lits — est tout à fait comparable à celui de ses voisins.

— S'interroge sur le sort réservé à la gare de Batz-sur-Mer sachant que l'enregistrement et la réception des bagages a déjà été supprimé.

— Demande instamment qu'une telle décision considérée comme une véritable discrimination soit rapportée, et que les gares de la côte soient desservies de la même manière, avec un arrêt du TGV pour chacune d'elles. »

Les élus de Batz-sur-Mer s'emploieront, si leur demande n'était pas satisfaite — alors que nul ne peut en contester le bien-fondé — à obtenir l'arrêt du TGV en gare de Batz-sur-Mer pendant la saison.

## MAINTIEN DE LA MAISON D'ARRÊT DE ST-NAZAIRE

Le Conseil municipal de Batz se prononce contre la fermeture de la Maison d'Arrêt de St-Nazaire, soucieux des droits des détenus et de la défense, des problèmes posés au personnel pénitentiaire. Dans cette prise de position, il tient compte également de la place de ce genre d'établissement dans le tissu économique. Il considère aussi que cette suppression serait une nouvelle atteinte au service public.

## UTILE A NOS ANNONCEURS : EUROPAGES

Pour sa 7<sup>e</sup> édition, Europages, l'annuaire européen des affaires, répertorie près de 140 000 entreprises exportatrices de 10 pays européens. 340 000 exemplaires ont été diffusés gratuitement en six versions linguistiques (anglais, français, allemand, espagnol, néerlandais, italien) dans 12 pays européens. Les entreprises sont classées par secteur d'activité dans 600 rubriques, tous pays confondus.

La Société Eurodit S.A., qui édite cet ouvrage, anime un réseau de 23 organisations de vente en Europe, 9, avenue de Friedland, 75008 Paris.

## 3615 CODE COQUIN

Francis Combe est directeur littéraire aux éditions Messidor. Jusqu'à maintenant il était connu comme poète. Or le voilà qui se lance, à 36 ans, dans une œuvre romanesque. Avec bonheur, car maîtrisant parfaitement sa langue (tous les sens du mot étant permis vu le sujet traité), il réussit en même temps, dans « Bal masqué sur minitel », à caser sous forme de roman toutes les composantes des

messageries roses, y compris leur origine « sociale » si on bigle du côté du « Nouvel Obs. ».

3615 Anna, Lola, ou autres prénoms évocateurs de plaisirs coquins, sinon cochons, après avoir lu ce bouquin on sait de quoi il retourne. Et surtout à mesure qu'on avance dans la lecture on a l'impression de pianoter son propre minitel, fasciné par l'écran qui distille des réponses de plus en plus

aguichantes, de plus en plus prégnantes, véritable drogue érotique qui laisse le miniteliste en situation de manque si la communication est interrompue.

Tout est distrayant et clairement expliqué. En lisant on se prend au jeu et ça coûte moins cher qu'au tarif des Télécoms.

L. OURY.

« Bal masqué sur minitel », Francis Combes - Ed. Messidor - 147 p. - 80 F.

## SKIEZ AVEC TOURISME ET LOISIRS

TOURISME ET LOISIRS propose cette année :

— Village de vacances avec animation dans les Alpes, le Massif Central et le Jura.

— Locations d'appartements ou de gîtes dans les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées.

— Séjours hôteliers ou en villages de vacances au départ de Nantes en car (formule tout compris).

— Séjours « spécial réveillon »... Renseignements : TOURISME ET LOISIRS, 2, rue Yves-Bodiguel, 44000 Nantes. Tél. 40.20.44.19.

# SOUSCRIPTION HUMA - RELEVONS LE DÉFI

Notre journal « L'Humanité » se voit de plus en plus traduit devant les tribunaux. Ce qui lui est reproché c'est de dénoncer les propos racistes tenus par certains leaders politiques. En fait, ce qui lui est reproché, c'est d'user du droit fondamental contenu dans la Constitution, celui d'une information complète, véridique. Ce qui lui est reproché, c'est de lutter contre les injustices qui frappent de plus en plus notre peuple.

Notre journal a été condamné à des dommages et intérêts pour avoir dénoncé les scandales financiers qui ont alimenté les caisses de certains hommes politiques pendant les campagnes électorales.

Ces procès s'ajoutent aux autres mesures discriminatoires dont fait l'objet le seul quotidien national d'opinion représentant ouvertement un parti politique. Il en est ainsi de la publicité sélective et des tarifs postaux pénalisants.

La bataille pour la liberté de la presse, pour le pluralisme ne peut être menée qu'avec le soutien financier des communistes et de leurs amis pour leur journal.

De nombreux souscripteurs ont déjà versé. Ce mouvement doit s'accélérer et s'amplifier.

Nous lançons un appel au versement de chaque lecteur des « Nouvelles de Loire-Atlantique ». Chacun d'entre vous peut, nous en sommes certains, apporter une grande contribution en versant et en sollicitant son entourage, ses amis, tous ceux qui ne peuvent que reconnaître que le seul journal qui les soutient c'est « L'Humanité ».

Pour vous aider dans cette tâche nous avons à votre disposition, à la Fédération, des carnets de souscription.

Nous lançons un appel au versement de chaque communiste, des cellules, des C.D.H., au plus haut de leur possibilité et à l'engagement sans tarder de la souscription de masse.

Je soutiens, je verse ..... francs.

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

A retourner à l'ordre de Gilles BONTEMPS,  
41, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

## Joyeux Anniversaire ! à l'Office municipal d'Action Culturelle de Saint-Nazaire

Joyeux anniversaire à toi, l'OMAC, pour tes dix ans de bons et loyaux services... Deux mille services rendus par an... Deux cents associations... C'est pas rien !... On était là à ta naissance... alors tous nos souhaits de longue vie et de travail fructueux au service des associations nazairiennes.

R. DALLERAC.

### 1<sup>re</sup> liste arrêtée le 31 octobre 1989

#### SECTION DE NANTES

Claude Constant, 100 F ; Magali Cavalié, 50 F ; Anonyme, 200 F ; Monique Espéron, 100 F ; Gérard Jade, 400 F ; Marthe Kernéis, 1 000 F ; Jean-Philippe Mazan, 100 F.

#### SECTION DE ST-NAZAIRE

Maurice Rocher, 300 F ; Mado Leroy, 200 F ; Marcelle Jégouzo, 100 F.

Cellule de Penhoët : Yvette Couronne, 100 F ; Henri Vaillant, 100 F ; Rosine Le Moulec, 30 F ; Jean Marchand, 250 F ; Christian Cadoret, 100 F.

#### SECTION DE LA BASSE-LOIRE

Anger Durais, 200 F ; Patrice Rabiller, 200 F ; Roger Barbotteau, 300 F.

#### SECTION DE LA BRIÈRE

Abon Derouet, 1 000 F.

#### SECTION ST-SÉBASTIEN

Mireille Gautier-Roblin, 350 F ; cellule Dallidet, 340 F.

#### SECTION REZÉ

Cyprien Audureau, 100 F.

#### SECTION DE ST-HERBLAIN

Section, 750 F ; Gilbert Simonin, 50 F ; Simone Genet, 200 F ; Christian Favreau, 200 F ; Gérard Louise, 50 F ; Roger Polge, 150 F ; Dajoux, 50 F ; Maillard, 20 F ; Bezias, 20 F.

#### PRESQU'ILE GUÉRANDAISE

Pierre Le Berche, 500 F ; Section, 1 000 F ; Léon Angleraud, 1 000 F.

#### SECTION VAL-DE-LOIRE

Cellule du Cellier, 430 F ; Thérèse Julienne, 30 F ; Patrice Chapeau, 100 F.

#### SECTION DE LA MONTAGNE

C.D.H. La Montagne, 250 F ; Michel Evain, 150 F ; Joël Cotillon, 50 F ; Jean Grollier, 40 F ; Gilles Le Drou, 100 F.

#### PAYS DE RETZ

Michel Foucher, 120 F.

#### ORVAULT-TREILLIÈRES

Anonyme, 600 F ; Jacques Bernard, 100 F ; Raoul Briand, 60 F ; Jeanine Dusseaux, 50 F ; Jean Mathelin, 100 F.

TOTAL 1<sup>re</sup> liste : 11 790 F.

#### « NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE »

S.A.R.L. au capital de 50 000 F  
Siège social : 41, rue des Olivettes  
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28  
R.C.S. Nantes  
N° SIRET 32151228700012  
Code A.P.E. : 5120  
Gérant : M. Maurice ROCHER  
Rédacteur en chef : Joël BUSSON  
Associés à parts égales :  
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,  
J.-Y. COUPEL  
Gilles BONTEMPS  
Imprimerie Commerciale  
32, bd Laënnec - RENNES  
C.P.P. n° 52 987

## A NOS 55 MILLIONS DE CLIENTS



Qu'elle soit partenaire de votre réussite ou complice de vos loisirs, l'électricité est une compagne fidèle de tous vos instants. Vous êtes 55 millions à apprécier les services innombrables qu'elle rend. Nous sommes 125 000 à veiller chaque jour à la qualité de votre confort quotidien.



# 18 ET 19 NOVEMBRE 1989 - FÊTE DE NANTES

## PARC DE LA BEAUJOIRE

Sur 2 jours - Films... Sport... Culture... Spectacle... Débats... Stands - Restaurants - Expositions  
Cité du Livre et du Disque - Cité de la Solidarité Internationale - Espace Commercial

### SAMEDI 18 NOVEMBRE

- 11 H 00 **OUVERTURE DE LA FÊTE.**
- 15 H 00 **SPORT :**  
CROSS FAMILIAL ET POPULAIRE.
- 18 H 00 **ANIMATION POÉTIQUE :**  
SUR LES PAS DE Nazim HIKMET.
- 19 H 30 **CABARET :** avec Denis POILPONCE.
- 21 H 00 **BAL POPULAIRE.**
- 21 H 00 **PROJECTION VIDÉO**  
POUR LES ENFANTS.



17 H 00  
**SPECTACLE**  
avec  
**Rachid BAHRI**  
et ses musiciens

### DIMANCHE 19 NOVEMBRE

- 11 H 00 **SPECTACLE DE MARIONNETTES**  
(1<sup>re</sup> séance).
- 11 H 00 **DÉBAT : LES LIBERTÉS A L'ENTREPRISE**  
AVEC LA PARTICIPATION DE 2 DES 10 DE CHEZ RENAULT.
- 14 H 00 **SPORT :**  
DÉMONSTRATION DE GYMNASTIQUE FÉMININE.
- 14 H 00 **SPECTACLE DE MARIONNETTES**  
(2<sup>e</sup> séance).

15 H 30 : **MEETING**  
avec  
**Jean-Claude GAYSSOT**  
Secrétaire du Comité Central  
du Parti Communiste Français  
Député



## BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

**CONSTRUIRE**  
**GÉRER**  
**ENTREPRENDRE**  
**AMÉNAGER**  
**DIFFUSER**

Des équipes de professionnels  
connaissant le marché public,  
ses décideurs  
et leurs impératifs.

**Bretagne Loire**  
**équipement :**  
le partenaire indispensable  
pour une conception moderne  
de la gestion des collectivités.

EDIMAGE

92, rue Carnot  
56100 Lorient  
Tél. : 97.21.65.71



LA FORCE D'UN GROUPE  
gifco

## 1789-1989 : LES NOUVEAUX CAHIERS DE DOLÉANCES

# 8 DÉCEMBRE, TOULOUSE : LES ETATS GÉNÉRAUX DE LA SOLIDARITÉ

## LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS A L'INITIATIVE

### CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU SECOURS POPULAIRE

Le Congrès départemental du Secours Populaire Français s'est déroulé le 5 novembre à Pontchâteau, avec la participation de son secrétaire général, M. Julien Lauprêtre.

La présidente départementale, Mme Nadine Sagot, dans la présentation de son rapport d'activité, a montré, avec des exemples concrets, la détérioration des conditions de vie dans un nombre toujours plus grand des familles.

Ainsi, en 1987, le Secours Populaire a recensé et aidé 2 500 familles en Loire-Atlantique. Aujourd'hui il en aide 3 881.

En 85-86, les sommes consacrées aux secours d'urgence s'élevaient à 502 000 F. Pour 87-88, elles ont atteint 825 300 F. La présidente donne d'autres exemples de la participation de l'association pour aider les plus démunis (vêtements, aide alimentaire, collectes, démarches pour éviter des saisies, etc...).

Elle rappelle qu'en 1987, le Secours Populaire a réalisé une enquête témoignage sur la pauvreté et la précarité. Il en ressort que près de 90 % des enquêtés se restreignaient sur l'alimentation. C'est à partir de là, en faisant s'exprimer les victimes de la pauvreté et de la précarité que sont nés les « nouveaux cahiers de doléances ». Déjà, plus de 100 000 « nouveaux cahiers de doléances » sont déjà remplis.

Avec le Secours Populaire Français, qui en est l'initia-

teur, d'autres associations humanitaires seront présentes le 8 décembre 1989, à Toulouse, à ce grand rendez-vous de la solidarité où la parole sera donnée à ceux qui ne parlent jamais.

« Nous sommes conscients, devait dire Mme Sagot, que nos actions ne vont pas résoudre tous les problèmes, nous ne pouvons pas remplacer les institutions ni les pouvoirs publics. C'est pourquoi, au lendemain des Etats Généraux, nous accompagnerons les signataires des « nouveaux cahiers de doléances » auprès du préfet, des députés, du Conseil général, du Conseil régional, des maires, des élus, des institutions, pour leur présenter la déclaration des Etats Généraux et 1989 témoignages. Nous leur présenterons nos actions et nous leur demanderons ce qu'ils comptent mettre en œuvre, à leur niveau, pour faire reculer la pauvreté et la précarité... ».

### LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL TRACE L'ACTION CONTRE LA PAUVRETÉ

Au cours de la réception au congrès départemental, Julien Lauprêtre, secrétaire général du Secours Populaire Français, a notamment déclaré :

« La fin de l'année 1989 sera marquée par un événement exceptionnel : les Etats généraux de la solidarité sont convoqués le 8 décembre 1989 à Toulouse pour donner la parole à ceux qui ne parlent jamais ; pour aussi donner la parole à ceux dont on ne parle pas assez.

Le Secours Populaire Français veut qu'en cette année de la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française, les victimes de la pauvreté, de la précarité, ne soient pas les grands oubliés de cette année anniversaire. Le risque était réel.

Plus de 100 000 nouveaux cahiers de doléances édités par le SFP sont déjà remplis. Des dizaines de milliers d'autres témoignages compléteront ce livre noir de la détresse humaine telle qu'elle est vécue, deux siècles après la Révolution française. En 1989, la misère, la pauvreté, la précarité, l'inconnu du lendemain, ça existe ! Nous les avons rencontrés.

Nous ne voulons pas seulement faire œuvre de comptabilité, nous rencontrons la misère et nous voulons soulager, tenter de la faire reculer.

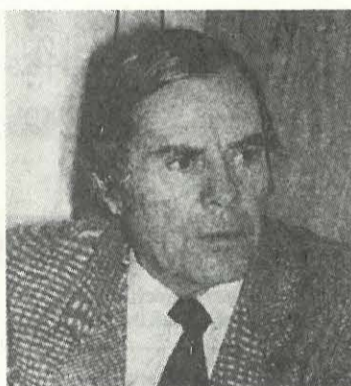
Nous ne sommes pas les seuls. A Toulouse, de grandes associations humanitaires, caritatives, des personnalités dont l'abbé Pierre, diront quel est le drame de millions de nos compatriotes. Ils apporteront leur quote-part, parleront avec leurs mots de leurs propres activités dans les

la solidarité. Pas seulement par des paroles, mais aussi par des actes.

1989 nouveaux cahiers de doléances seront portés dans toutes les régions de France, aux plus hautes autorités de notre pays. Accompagnés par des animateurs du SPF, les rédacteurs de ces cahiers commenteront la dure vie qui, au quotidien, est la leur. Pendant ce temps, d'autres se rendront à Strasbourg, au Parlement Européen.

Ce même 12 décembre, avec l'idée « pouvoirs publics, prenez votre part » (démarches auprès des préfets, parlementaires, Conseils régionaux, généraux, institutions, etc...), le SPF, organisation non gouvernementale, prend la sienne », des dizaines de milliers d'initiatives de solidarité, concrètes, amicales, chaleureuses, diront « avec les Pères Noël Verts, solidarité pour que Noël n'oublie personne ». Oui, Noël 89 sera chaud : colis alimentaires, vêtements, mais aussi réponses données aux besoins des plus défavorisés, dans les domaines de la santé, de la culture, des loisirs...

Les Etats généraux sont une étape importante pour apporter aide, réconfort, espoir aux victimes de la pauvreté.



Julien LAUPRETRE.

domaines touchant aux problèmes vécus douloureusement par ceux qui souffrent ; la nourriture, l'habillement, le logement, la santé : les vacances, la culture, l'éducation, le sport...

Mais nous ne nous arrêtons pas le 8 décembre.

Mardi 12 décembre 1989 sera la journée des comptes rendus des Etats généraux de

## APRÈS JEAN, MARTHE KERNÉIS NOUS A QUITTÉS

Marthe était faite pour être centenaire. « On le lui avait prédit », aimait-elle affirmer. Et elle a bien failli réussir.

C'est sans doute la première fois qu'elle ne tient pas parole, Marthe...

Elle nous a quittés la semaine dernière.

Elle est partie sans bruit, avec dignité, notre Marthe.

Marthe, Jean, deux prénoms. Un nom, les « Kernéis ». Deux communistes. Modestes, dévoués, la bonté rivée au cœur. Mais quelle fermeté dans les épreuves et dans le choix d'une vie !

Avec la guerre 39-45 commence pour eux l'organisation d'une « planque » pour les résistants.

C'est Marthe qui héberge

Auguste Delaune, évadé en novembre 41 en compagnie de Pierre Gaudin du camp de Châteaubriant. Auguste Delaune avait été le fondateur de la F.S.G.T.

Toute la guerre ils seront sur la brèche, les Kernéis.

Tout de discrétion sur cette période.

Ils deviendront à la Libération les concierges des locaux de la Fédération de Loire-Inférieure du Parti Communiste Français (pas des gardiens ! aimaient-ils à préciser).

Ça brillait, au 7 des Cadeniers, tout comme au 46 rue Fouré. Et Marthe et Jean furent de toutes les nuits de veille...

1947, la guerre froide. La lutte contre les guerres coloniales.

Nouveau grand combat avec les 9 de Nantes (\*) et les lourdes condamnations qui s'en suivirent.

1956, c'est le saccage de la rue des Cadeniers. Marthe et Jean font front à la meute déchaînée.

Ils subiront au 46 rue Fouré la plasticage de l'O.A.S.

Marthe, son dévouement, elle l'apportait aussi à beaucoup d'autres associations démocratiques ou caritatives, comme le Secours Populaire dont elle fut un membre actif.

Et quand il a fallu donner de nouveaux locaux au Parti Communiste Français, avec l'achat du 41 rue des Olivettes, bien qu'en retraite, Marthe a voulu rogner sur sa retraite

pour participer au financement. « Et surtout, que ce soit anonyme ».

La première femme dans l'espace lui avait arraché des cris de joie. Et la photo de la cosmonaute ne devait plus quitter le dessus du poste de télé.

Pour plusieurs générations de communistes, Marthe et Jean, c'est la fermeté, la bonté. Ils restent pour nous inoubliables.

Adieu, Marthe.

(\*) Les manifestants s'étaient opposés au transport du matériel de guerre pour le Vietnam. Ils avaient renversé un canon en plein Nantes. Neuf furent lourdement condamnés, dont Jean Kernéis.



Marthe et Jean KERNÉIS à un repas des vétérans.

## DÉCLARATION DES ÉLUS COMMUNISTES DE COUËRON AU CONSEIL MUNICIPAL, dont voici l'essentiel

« Conformément à nos engagements sur la gestion communale, le groupe des élus communistes a vivement souhaité intervenir sur les interrogations de la population couëronnaise en ce qui concerne deux sujets brûlants d'actualité :

- l'évolution du site de la carrière des Daudières ;
- le problème posé par les gens du voyage sur la localité.

... Nous communistes, souhaiterions que des choix soient élaborés plus en amont. Car les réalités sont là... allant jusqu'à l'inquiétude très vive et profonde de la population sur le devenir de leur vie, qu'il s'agisse du bruit, des modifications irréversibles de la nature, en deux mots de leur environnement...

Ce qui est en jeu, c'est bien la maîtrise des sols.

Car aujourd'hui, la politique agricole communautaire commence à porter ses fruits amers :

- la mise en jachère des terres ;
- la disparition des petites exploitations agricoles ;

... Ainsi un dilemme est posé, que deviennent ces propriétés ?

— des friches, mais quel environnement !

— des espaces de verdure, mais dans ce cas qui réalise, qui maîtrise, et comment maîtrise-t-on ?

— la vente des terres pour d'autres destinations.

Et c'est là que réside la difficulté.

C'est ce qu'a réalisé la carrière en achetant deux parcelles de terrain.

... C'est aussi ce qu'ont réalisé les gens du voyage, transformant ainsi en zone d'habitation ce qui n'est pas prévu pour cela.

... Posons et regardons en face les difficultés. Tout le monde est concerné :

— les propriétaires de terres à vendre ;

— la population inquiète pour son voisinage, ses conditions de vie ;

— enfin, la municipalité qui se doit, dans l'intérêt général, de préserver les droits de chacun.

1°) Aujourd'hui la municipalité a un moyen, le respect du plan d'occupation des sols. Faisons en sorte qu'il soit respecté dans l'esprit.

2°) Demain, augmentons ces moyens :

— dans le cadre de la commission remembrement-aménagement.

3°) Pour maîtriser les sols, y compris en zone agricole, incitons les différents intervenants, notamment la SAFER, à informer en premier lieu la municipalité sur les transferts de propriétés, des sols.

... Pour nous communistes, nous ne voulons pas simplement gérer des "friches agricoles", mais nous désirons tout mettre en œuvre pour avoir les moyens de répondre aux aspirations légitimes et préserver le cadre de vie de la population ».

## JEAN-LOUIS LE CORRE à BRICE LALONDE : APPLIQUEZ TOUT DE SUITE LA RÉGLEMENTATION CONTRE LES POLLUTIONS

Au dernier Conseil Régional, Jean-Louis Le Corre est intervenu sur l'environnement, mettant l'accent en particulier sur les problèmes liés à la Loire et à l'eau.

« L'amélioration de la qualité de la vie des habitants de notre région passe par la lutte contre toutes formes de pollution et en particulier celles de l'eau et de l'air », déclare, en préambule, le conseiller régional communiste.

Après avoir mis en doute la création d'un Conservatoire régional des bords de Loire qui ne saurait constituer une véritable politique de protection de l'environnement, il poursuit :

« Ni Loire sauvage, ni Loire canalisée, la période de sécheresse que nous venons de traverser devrait faire réfléchir sur la nécessité d'une Loire aménagée ».

Il apporte ensuite des détails importants : « La Loire passe pour un fleuve empêtré dans une surabondance de sable formant une gravière inépuisable. En 1960, on arrachait, à la Loire, vingt fois ce qu'elle évacue normalement. En 1978, avec dix mil-

lions de m<sup>3</sup>, on prélevait cent fois plus. Ce véritable saccage a aggravé considérablement la tendance naturelle qui est à l'abaissement du lit du fleuve. C'est là, le véritable responsable des affouillements et sapelements des rives, des berges, et des fondations des ouvrages.

L'on ne doit pas rechercher ailleurs la raison de l'épidémie des éboulements des quais à Nantes et l'apparition du bouchon vaseux entre l'estuaire et Nantes.

L'abaissement du lit du fleuve a modifié la sédimentation "fluviale et vaseuse", elle est devenue "marine et vaseuse". La limite amont de la marée a reculé de 9 km en quelques années et la salinité pénètre les nappes phréatiques ». Et il demande si la réglementation sur l'exploitation de sable et graviers est véritablement appliquée.

Il en arrive après à la politique de l'eau en posant la question : « Que faut-il faire pour que les villes, les villages aient, en l'an 2000, les quantités et les qualités conformes aux besoins de la santé publique ? ».

Il cite le ministre de l'Environnement, Brice Lalonde,

qui, à Nantes, a évoqué les futurs « Etats Généraux de l'Eau », pour développer la lutte contre les pollueurs. Mais Jean-Louis Le Corre questionne : « d'ores et déjà, n'a-t-il pas les moyens d'agir ? N'existe-t-il pas des mesures pour développer la lutte contre les pollueurs ? ». Et de rappeler la pollution des rivières comme la Brenne, la Cise, et également la Loire, l'incendie de Roche-Maurice et d'autres catastrophes où l'extension des directives de Soveso ne sont toujours pas en application. Jean-Louis Le Corre conclut alors en déclarant : « Il n'existe pas pour nous d'antagonisme insurmontable entre industrie et environnement. Les industries sont utiles, y compris les industries chimiques... des moyens techniques, des règlements existent. On peut, on doit produire propre... Il convient de mener des réflexions pour une politique régionale de l'environnement qui ne soit pas partielle et que le ministre Brice Lalonde mette en application, sur le terrain, toutes les mesures contenues dans les lois sur l'environnement ».

## QUI VEUT CONSTRUIRE DES NAVIRES EN FRANCE ?

C'est la question qui mérite d'être posée au vu des tergiversations des armateurs et des constructeurs français.

Louis Le Roux, conseiller régional communiste de Bretagne, qui a joué un très grand rôle pour l'obtention de la construction du premier navire de la société B.A.I., vient d'intervenir une nouvelle fois auprès du président du Conseil Régional de Bretagne sur les prévisions de construction de deux nouveaux navires.

« A l'issue, dit-il, de la réunion d'une commission paritaire B.A.I. Organisations syndicales le 23 octobre à Roscoff, M. Robert Billien, secrétaire du Syndicat des Marins de Commerce de la Pêche de Brest et des environs, m'a adressé un courrier concernant le projet de la B.A.I. et dans lequel je relève : « Une grande partie de l'exposé de M. Michelini, P.D.G., a été consacrée à l'avenir de la B.A.I. et à la construction de deux navires, car la flotte a un grand besoin de renouvellement, notamment pour le passage des véhicules. Ces deux navires seront spécialement conçus pour le frêt, l'un pour la zone normande (Cherbourg - Caen), l'autre pour la zone Bretagne (Roscoff - St-Malo). La décision de construction de ces

deux navires sera prise sous trois mois. Ce grand renouvellement de la flotte de la B.A.I. est indéniable, car l'armement se porte bien ».

Dans ces conditions, Monsieur le Président, je me permets de vous renouveler ma question du mois de juillet.

La SABEMEN sera-t-elle saisie de ces projets et dans l'affirmative seront-ils portés devant le Conseil Régional ?

De toute façon, vous savez Monsieur le Président, tout l'intérêt que le Groupe Communiste porte au choix de chantiers français pour notre construction navale marchande.

C'est dans cet esprit qu'à l'époque nous avons développé nos efforts pour que le car-ferry "Bretagne" soit construit à St-Nazaire... ».

## PLURALISME - Déclaration du Président de l'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains, Marc JUSTY

« A la suite des élections des Conseils municipaux et des Maires, ont lieu le renouvellement de plusieurs organismes qui sont élus par les maires... »

Le suffrage universel ayant désigné l'équipe municipale et son maire... il serait logique que les candidatures proposées par l'instance chargée de coordonner les maires de notre département, en l'occurrence l'Association Fédérative de Loire-Atlantique... tiennent compte des différents courants de pensée des maires élus, mais aussi de leur compétence ou de leur intérêt dans tel ou tel domaine.

Or, malgré les nombreuses sollicitations, dont celles que j'ai formulées dans deux lettres adressées à M. Olivier Guichard, président de l'Association des Maires de l'Ouest de la Loire-Atlantique, il s'avère que plusieurs maires de diverses tendances, intéressés par un organisme ou par un autre, ont été écartés sans être consultés, les uns, sans doute pour des raisons politiques, ceux membres de l'ADEC 44, les autres pour on ne sait quelle raison !

Pour être crédible, une Association Fédérative des Maires doit prendre en compte leurs différentes sensibilités et leurs compétences. C'est la moindre des choses pour que la démocratie fonctionne !

C'est pourquoi, je me suis permis d'adresser une lettre à M. le Président de l'Association des Maires de Loire-Atlantique sur cette question, pour que soit respecté le pluralisme, dans toutes les institutions.

## FORMATION CIBLÉE

Dans une lettre adressée au président du Comité du Bassin d'emploi de la région nazairienne, Claude Evin, Jean-Louis Le Corre lui signale :

« ... la mise en place du "Crédit Formation Jeunes" sur notre section appelle de ma part quelques remarques, notamment que sous couvert de restructurer l'offre de formation, M. le Sous-Préfet de St-Nazaire qui préside le groupe GOZ (Groupe Opérationnel de Zone) tend à évincer du circuit formation des organismes qui pourtant ont fait, de longue date, la preuve de leur capacité en matière de formation, tant au plan local, départemental que national.

Il s'agit notamment de Formation et Démocratie, dont la renommée, le sérieux et la qualité sont notoirement connus.

Je trouve, pour ma part, particulier que l'on veuille ainsi éliminer ceux qui depuis toujours ont su donner le meilleur d'eux-mêmes.

Je ne comprendrais pas qu'une telle attitude à leur égard se poursuive et j'ose espérer que M. le Sous-Préfet puisse prendre en compte la demande de Formation et Démocratie.

Si tel n'était pas le cas, je ne manquerais pas, pour ce qui me concerne, d'en tirer les enseignements pour l'avenir ».

## CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA F.A.L.

Le Congrès départemental de la F.A.L. va se tenir à Savenay, dans la salle polyvalente, dimanche 26 novembre 1989, à partir de 8 h 30.

Le rapport moral et d'orientation sera présenté par son secrétaire général, G. Cavé.

Un projet de plan triennal sera proposé à la réflexion des congressistes.